



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2015

Auteur Hervé PEROUX 18/01/2015

Objet: [Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2015](#)

Sommaire

<i>OUVERTURE DE SEANCE</i>	2
<i>COMPOSITION DU BUREAU</i>	2
<i>BILAN DE L'ANNEE ECOULEE / POINTS EN DISCUSSION</i>	3
<i>RESULTATS SPORTIFS</i>	5
<i>BILAN TOURNOIS 2014</i>	5
<i>PRESENTATION DES COMPTES</i>	6
<i>LEVEE DE SEANCE</i>	6



OUVERTURE DE SEANCE

La séance est ouverte à 20h30. Le nombre de personnes présentes ainsi que des pouvoirs représentatifs atteint 16 sur 51 votants (31,37%) soit plus de 25% des inscrits. L'assemblée générale peut donc commencer.

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement, la composition du bureau est la suivante :

- Pierre-Yves PESTIE Président
- Eric BESANCON Vice Président
- Yannick BOULY Trésorier
- Hervé PEROUX Secrétaire Général / Webmaster
- Gérard DE GROOTE Responsable Infrastructures
- Nicolas LABATIDE Animateur Jeunes
- François JOUAN Communication

- Pierre VERGON Président d'honneur
- Jean-Pierre CAMUS Maire de Margency
- Jean-Michel MORNACO Adjoint au Maire
- André-Luc MATOU Conseiller Municipal Adjoint aux Sports

Deux membres du bureau sont sortants cette année, il s'agit de :

- Pierre-Yves PESTIE
- Yannick BOULY

Pierre-Yves PESTIE nous a fait part de sa volonté de démissionner de son poste de Président par un courrier daté du 16 décembre 2014.

Eric BESANCON nous a fait part de sa volonté de démissionner de son poste de Vice Président par un courrier daté du 05 janvier 2015 et sollicite le poste de Trésorier.

Yannick BOULY nous a fait part de sa volonté de démissionner de son poste de Trésorier par un courrier daté du 05 janvier 2015.

Victor MAROSTEGAN nous a fait part de sa candidature par un courrier daté du 15 décembre 2014.

Thierry BRUN nous a fait part de sa candidature par un courrier daté du 05 janvier 2015.

Christophe ROSSI nous a fait part de sa candidature par un courrier daté du 03 janvier 2015.



BILAN DE L'ANNEE ECOULEE / POINTS EN DISCUSSION

Monsieur Pierre-Yves PESTIE relate les actions majeures survenues en 2013-2014 ou points d'intérêt nécessitant dialogue :

- **Conventions "Mairie / Tennis Club"** : Les nouvelles conventions établies entre la mairie et le Tennis Club sont en cours de signature.
-
- **Site internet** : Le site internet du club a été complètement repensé avec notamment la réalisation d'un nouveau logo, ce site est opérationnel depuis le 20 juin 2014 et est un franc succès (près de 1000 connexions en 6 mois)
- **Réfection du court n°2** : Les travaux de réfection ont été effectués par la société SUPERSOL pour un montant de 1794,00 € T.T.C, ce montant étant inférieur à la franchise, l'assurance ne prendra pas en charge le règlement de la facture, le paiement a été effectué par le Tennis Club et n'a toujours pas été remboursé par la mairie qui fait savoir qu'elle ne prendra pas en charge ce règlement.

Sécurisation des accès : Le portail d'entrée du club ainsi que la porte d'accès au court n°1 (court couvert) ont été sécurisés par digicodes, l'installation et la prise en main par les adhérents se sont bien passées, nous avons toutefois été victime de vandalisme sur la serrure du portail et avons momentanément retiré l'accès sécurisé pour remettre une serrure mécanique.

- **Défibrillateur** : Le contrat sera résilié courant mars 2015.
- **Couverture du court n°2** : Suite aux entretiens avec la nouvelle municipalité, le projet n'est pas considéré comme une priorité par la mairie sur 2015. Il est à noter que sans 2ème court couvert, il est très difficile de trouver un créneau horaire pour les adhérents, plusieurs plaintes nous sont parvenues à ce sujet, en effet, les cours collectifs et compétitions monopolisent assez régulièrement le court, des aménagements seront à prévoir pour l'année prochaine. Cela reste une priorité pour le Club d'étendre ses capacités d'accueil, en conséquence, il sera de la responsabilité du nouveau bureau d'étudier à l'avenir un nouveau projet d'extension.
- **Entretien des courts n°2, 3 et 4** : Un démoussage des 3 courts extérieurs a été réalisé au printemps, nous devons désormais prévoir la mise en peinture de ces 3 courts assez rapidement.
- **Entretien court couvert** : Le remplacement de l'éclairage intérieur est à prévoir cette année, inaccessible et défaillant, le système vétuste doit être changé.
- Une partie du grillage entourant le court couvert a été découpé par la mairie, sans concertation préalable, pour l'entretien de la goulotte d'évacuation des eaux, ce grillage doit être remis pour prévenir et éviter tout acte de vandalisme extérieur.
- Nicolas LABATIDE se propose de nettoyer avec l'aimable assistance de son père l'ensemble du court couvert, l'assemblée les en remercie.



- **Aménagement du parc** : L'arbre très proche du court n° 4 a été abattu courant décembre ce qui facilitera l'entretien de ce court et évitera une dégradation prématurée.
Des bancs et poubelles ont été commandés par la mairie et seront installés prochainement, la gestion des poubelles sera à charge du Tennis Club.
Un panneau indiquant l'allée Eugène Magniez sera installé prochainement par la mairie.
Un panneau indiquant "Tennis Club" sera installé prochainement par la mairie.
- **Rémunération des AMT** : La mise en place de chèques emplois associatifs est en cours de finalisation et sera effective pour le premier trimestre 2015.



RESULTATS SPORTIFS

Les résultats sportifs ont été présentés par Victor MAROSTEGAN, l'année sportive 2014 a été un franc succès puisque toutes les équipes séniors (femmes et hommes) engagées accèdent à la série supérieure (voir bilan complet en annexe),

- **CHAMPIONNAT 35 ans et + MESSIEURS** (Nov. / Déc. 2013 et Janvier 2014)
 - o 1 équipe engagée classée 2^{ème} sur 5 en 3^{ème} Série
- **CHAMPIONNAT 35 ans et + MESSIEURS** (Nov. / Déc. 2014)
 - o 1 équipe engagée classée 4^{ème} sur 6 en 3^{ème} Série
- **DOUBLES D'HIVER MIXTES** (Mars. 2014)
 - o 1 équipe engagée classée 1^{ère} sur 4 en 3^{ème} Division et **vainqueur du championnat**
- **CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS JEUNES GARCONS 11 ans** (Mai 2014)
 - o 1 équipe engagée classée 4^{ème} sur 5 en Division 2
- **CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS JEUNES GARCONS 13/14 ans** (Mai 2014)
 - o 1 équipe engagée classée 2^{ème} sur 6 en Division 3
- **CHAMPIONNAT PRINTEMPS SENIORS MESSIEURS** (Mai 2014)
 - o Equipe 1 classée 1^{ère} sur 6 en 3^{ème} Série et ¼ **Finaliste du championnat**
 - o Equipe 2 classée 1^{ère} sur 6 en 5^{ème} Série et ½ **Finaliste du championnat**
- **CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS SENIORS DAMES** (Mai 2014)
 - o 1 équipe classée 1^{ère} sur 6 en 4^{ème} Série et **Finaliste du championnat**
- **COUPE POTEL MASCULINE** (Septembre 2014)
 - o 1 équipe engagée classée 5^{ème} sur 6 en 1^{ère} Série
- **COUPE POTEL FEMININE** (Septembre 2014)
 - o 1 équipe engagée classée 1^{ère} sur 6 en 3^{ème} Série et **finaliste du championnat**
- **COMPETITION INDIVIDUELLE** (Mai 2014)
 - o 1er titre remporté en Trophée Perrier 3^{ème} Série Hommes ouvrant les portes du championnat de France disputé à Roland Garros et ainsi classant le Tennis Club de Margency en 16^{ème} position des clubs du Val d'Oise

BILAN TOURNOIS 2014

Le TC Margency a organisé cette année par l'intermédiaire de Victor MAROSTEGAN (juge arbitre) 1 tournoi OPEN adultes « NC à 15/1 » courant avril, 2 tournois OPEN jeunes « toutes catégories filles et garçons » en avril et juillet ainsi que 2 tournois internes en janvier et septembre, ces tournois ont été un franc succès malgré une météo capricieuse en juillet.

2 tournois OPEN adultes « NC à 15/1 » et 2 tournois internes sont prévus pour la saison 2015.
(Voir bilan complet en annexe)



PRESENTATION DES COMPTES

Monsieur Yannick BOULY fait la présentation des différents postes de comptes de dépenses et de recettes : (Joint en annexe)

Il est à noter que l'année 2014 a connu des dépenses supplémentaires (site internet, démoissage, réfection de la dalle du court n°2), ces dépenses conduisent à un déficit de 4127,22 € sur l'année 2014.

Madame MILCENT conseillère municipale déléguée aux associations précise que l'association peut, dans ce cas là, demander une subvention à la mairie pour l'année 2015.

- Le Quitus est voté.

LEVÉE DE SEANCE

La séance est levée à 21h30 avec un pôt de clôture